

Alliance professionnelle

Retraite Agirc-Arrco



Des psychologues à l'écoute des aidants

Lorsqu'on accompagne un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap, pouvoir échanger avec un professionnel de l'écoute est primordial. Il vous aidera à mieux gérer la charge mentale et émotionnelle liée à ce rôle et prévenir l'épuisement et les situations de stress chronique.

Parce que vous relevez d'un des groupes de protection sociale de l'Alliance professionnelle Retraite partenaires*, vous avez accès à notre dispositif d'écoute :



Jusqu'à 5 séances avec un psychologue clinicien



À distance (téléphone ou visioconférence)



Sans reste à charge pour vous. Ce dispositif est entièrement financé par votre groupe de protection sociale.

Pour en bénéficier, faites votre demande en ligne**

J'accède au formulaire

Le dispositif est financé par les fonds sociaux de l'Alliance professionnelle Retraite

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco

* Les membres de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco partenaires de ce dispositif sont Agrica, Audiens, Lourmel et ProBtp.

** Un psychologue clinicien vous recontactera dans un délai de 24 à 48h (jours ouvrés).

Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, Institution de retraite complémentaire régie par le Titre II du Livre IX du code de la Sécurité sociale, agréée par arrêté ministériel du 21 juillet 1997 sous le numéro 812 et par l'ARRCO sous le numéro CSN 201, Sise 7 rue du Regard – 75006 PARIS.